



7 Queen's Park Crescent
7th Floor, Frost Building South
Toronto ON M7A 1Y7
Telephone: 416 325-0400
Facsimile: 416 327-0374

7 Queen's Park Crescent
Édifice Frost Sud, 7^e étage
Toronto (ON) M7A 1Y7
Téléphone : 416 325-0400
Télécopieur : 416 327-0374

M^{me} Connie Dejak
Présidente
Société ontarienne du cannabis
4100, rue Yonge, bureau 200
Toronto (Ontario) M2P 2B5

Madame la Présidente,

Alors que vous amorcez la planification de l'exercice 2022-2023, j'ai le plaisir de vous adresser la présente lettre en votre qualité de présidente du conseil d'administration de la Société ontarienne de vente du cannabis (SOVC). Conformément aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations, je vous fais part de mes attentes concernant le conseil d'administration de la SOVC, qui travaille de concert avec le président-directeur général et l'équipe de haute direction, pour l'exercice financier 2022-2023.

Les organismes de l'Ontario régis par un conseil d'administration sont des partenaires d'importance vitale dans la prestation de services de haute qualité à la population ontarienne. Le travail que vous faites avec vos collègues membres du conseil en vue d'établir les objectifs et l'orientation stratégique de la SOVC permettent à celle-ci de continuer à assurer d'une manière socialement responsable la vente du cannabis et des produits connexes sur son site Web et la vente en gros du cannabis aux magasins de vente au détail de cannabis privés autorisés. Il est important que cette orientation s'harmonise avec les priorités du gouvernement, le mandat, les politiques et directives clés de votre organisme et mes propres orientations, le cas échéant. Je vous remercie de votre empressement à servir la province.

Je m'attends à ce que tous les organismes, en tant qu'entités à part entière du gouvernement de l'Ontario, servent la population ontarienne au mieux de ses intérêts en faisant preuve d'efficacité et d'efficacités, de même qu'en optimisant l'utilisation qui est faite des ressources. Alors que la population et les employeurs font face à d'immenses défis dus à la COVID-19, cette exigence est plus importante que jamais. Je m'attends à ce que chacune de vos actions, décisions et dépenses prenne en compte les intérêts des contribuables et des personnes que nous servons.

Il s'agit notamment de ce qui suit :

1. Compétitivité, viabilité et gestion des dépenses

- Continuer à cerner et à saisir les possibilités de générer des recettes, de mettre en application des pratiques innovantes et d'améliorer la durabilité des programmes;

- Continuer à cerner et à saisir les occasions de réaliser des économies;
- Respecter l'orientation relative à la centralisation de la chaîne d'approvisionnement, les mesures provisoires relatives aux biens immobiliers et les critères pour l'emplacement des bureaux de l'organisme;
- Atteindre et exploiter les résultats repères pour les stratégies et directives de rémunération;
- Travailler avec le ministère, le cas échéant, pour faire avancer le plan d'action *Faire progresser l'Ontario*.

2. Transparence et responsabilisation

- Respecter les directives et politiques du gouvernement applicables et rédiger les rapports dans un esprit de responsabilisation et transparence;
- Se conformer aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations, aux normes et pratiques comptables et au cadre éthique de la *Loi sur la fonction publique de l'Ontario* et répondre aux conclusions des vérifications, le cas échéant;
- Déterminer les compétences, connaissances et expériences nécessaires pour soutenir efficacement le conseil d'administration dans ses fonctions de gouvernance et de responsabilisation.

3. Gestion du risque

- Continuer à déceler, à évaluer et à atténuer les risques, notamment grâce à la planification et aux interventions liées aux situations d'urgence, comme la pandémie de la COVID-19;
- Élaborer un plan de continuité des activités qui énumère les services et le personnel essentiels au sein de la SOVC.

4. Gestion des effectifs

- Optimiser les effectifs de la SOVC pour réaliser de façon efficiente et efficace les priorités du gouvernement, tout en améliorant les normes relatives au service à la clientèle;
- Rationaliser les fonctions administratives pour faire en sorte que toutes les ressources disponibles soient redirigées vers les services de première ligne essentiels dont dépend la population ontarienne.

5. Collecte de données

- Continuer à améliorer la façon dont l'organisme utilise les données à des fins de prise de décision, d'échange de l'information et de production de rapports, notamment en recourant à des solutions existantes ou inédites pour préparer des rapports fondés sur les résultats et améliorer la prestation de services;
- Appuyer la transparence et l'échange de données avec le ministère, s'il y a lieu.

6. Prestation de services en ligne et service à la clientèle

- Examiner et mettre en œuvre des stratégies de modernisation numérique en vue de la prestation des services en ligne, et continuer à respecter et à surpasser les normes de service à la clientèle durant la transition;
- Utiliser un éventail d'approches ou d'outils pour assurer la prestation de services dans toutes les situations, y compris durant la pandémie de la COVID-19.

7. Diversité et inclusion

- Élaborer et promouvoir des initiatives relatives à la diversité et l'inclusion qui favorisent un milieu de travail diversifié, accessible, équitable, inclusif et exempt de racisme;
- Faire preuve de leadership dans le maintien d'un environnement inclusif dépourvu de harcèlement;
- Adopter un processus qui favorise la participation de tout le monde afin de veiller à ce que toutes les voix soient entendues dans la formulation des politiques et la prise de décisions.

8. Relance à la suite de la COVID-19

- Déterminer et adopter les méthodes de prestation de services (numériques ou autres) qui ont évolué depuis le début de la pandémie de la COVID-19;
- Soutenir les efforts de relance à la suite de la pandémie de la COVID-19.

Outre ces priorités à l'échelle gouvernementale, je m'attends à ce que la SOVC se consacre aux tâches suivantes :

- Continuer à travailler de concert avec le gouvernement, la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario (CAJO) et les détaillants de cannabis autorisés pour assurer la croissance du marché de cannabis légal et l'élimination du marché illicite;
- Continuer à déployer et à gérer l'infrastructure critique de vente en gros pour favoriser les économies de coûts et permettre au réseau de détaillants privés de l'Ontario de stimuler la croissance économique de façon durable partout dans la province et de soutenir la relance économique de la province à la suite de la pandémie de la COVID-19;
- Continuer à travailler avec les détaillants et à être un partenaire de confiance pour soutenir un bassin ontarien de détaillants autorisés diversifiés, concurrentiels, prospères et qui connaissent le succès;
- Continuer à travailler avec les producteurs de cannabis autorisés par le gouvernement fédéral en Ontario, ainsi qu'au Canada, pour mettre sur le marché de nouveaux produits novateurs, afin d'offrir davantage de choix aux consommateurs et de créer un avantage stratégique par rapport au marché du cannabis illégal;
- Poursuivre le développement de la SOVC en tant que source fiable de données sur le marché et la perspective des consommateurs dans le but d'éclairer les futures décisions stratégiques du gouvernement, de soutenir les relations organisationnelles et de continuer à fournir aux partenaires commerciaux de la SOVC l'information dont ils ont besoin pour mieux servir les consommateurs et conquérir des parts de marché au détriment du marché illégal;
- Continuer à travailler avec la province pour soutenir l'examen continu de la *Loi sur le cannabis* par Santé Canada;

- Continuer à collaborer avec le gouvernement pour établir des partenariats avec les communautés des Premières Nations qui souhaitent permettre la vente de cannabis dans les réserves.
- Continuer à travailler pour mettre en œuvre la stratégie relative à la responsabilité sociale de la SOVC qui se concentre sur la durabilité, l'inclusion et l'amélioration des connaissances sur le cannabis;
- Mettre en œuvre des activités d'inclusivité au sein de l'organisme afin de veiller à ce que la diversité sous toutes ses formes soit accueillie et respectée;
- Gérer les risques opérationnels, stratégiques et financiers auxquels la SOVC est exposée afin de contribuer à l'atteinte des objectifs financiers et sociaux de l'organisme et du gouvernement en ce qui a trait à la vente de cannabis;
- Respecter les directives et politiques relatives à la gestion des dépenses et à la rémunération des dirigeants;
- Présenter au ministère un plan financier et d'activités pour la période de 2022-2023 à 2025-2026 ainsi qu'un rapport de fin d'exercice décrivant les résultats financiers et opérationnels obtenus en 2021-2022, chacun de ces documents étant conforme à la Directive concernant les organismes et les nominations et au protocole d'entente entre la SOVC et le ministère des Finances.

Grâce à ces mesures, nous pouvons nous assurer que la SOVC continue à remplir son mandat de lutter contre le marché illicite du cannabis en Ontario en vendant du cannabis et des produits connexes sur son site Web, en vendant en gros du cannabis aux magasins de vente au détail privés autorisés et en faisant la promotion de la consommation socialement responsable du cannabis.

Je vous remercie, ainsi que vos collègues membres du conseil, de votre soutien continu et de vos précieuses contributions. Si vous avez des questions ou des préoccupations, veuillez communiquer avec Erin McGinn, sous-ministre adjointe, Division des entreprises publiques, au 647 535-2632 ou à erin.mcjinn@ontario.ca.

Veillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments distingués.

Le ministre des Finances,

Peter Bethlenfalvy

- c. David Lobo, président-directeur général (par intérim), Société ontarienne du cannabis
Richard Clark, chef de cabinet, Bureau du ministre, Ministère des Finances
Greg Orencsak, sous-ministre, Ministère des Finances
Nancy Mudronic, sous-ministre associée, Bureau des politiques de réglementation et des relations avec les organismes, Ministère des Finances
Erin McGinn, sous-ministre adjointe, Ministère des Finances

Michael Waterston, directeur (par intérim), Legal Services Branch, Ministère des Finances